

**Département de la Vendée**  
**Arrondissement des Sables d'Olonne**  
**COMMUNE DE SAINT VINCENT SUR GRAON**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix-neuf avril deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jannick RABILLÉ, Maire.

Étaient présents : Mme BELOTEAU Marie, Mme BRIAUD Audrey, Mme CHARIÉ Stella, Mme DAHAI Laurence, Mme GÉNÉRO Françoise, M. GUIET Cyrille, M. JÉHU Gérard, Mme MINGUET Gaëlle, M. RABILLÉ Jannick.

Excusés : Mme BUTON Sandra (donne pouvoir à M. RABILLÉ Jannick), M. GOURAUD Éric (donne pouvoir à Mme BELOTEAU Marie), M. JUSTIN Jean-Gérard (donne pouvoir à M. JÉHU Gérard), M. CHABOT Thierry, M. FERRÉ Hervé, M. GUIONNET Anthony, Mme FERRÉ Dolorès (suppléante), M. SEMEGA Amadou (suppléant).

Présents : 9

Votants : 12

Date de convocation : 19 avril 2023.

Monsieur Cyrille GUIET a été désigné secrétaire de séance.

**Ordre du jour** :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 03 avril 2023
- 2) Attribution du marché de travaux d'aménagement du secteur école / rue du Choselier
- 3) Financement de l'aménagement secteur école / rue du Choselier
- 4) Financement des travaux d'eaux pluviales rue du Château d'Eau
- 5) Clôture du budget annexe L'Ormeau
- 6) Indemnités de gardiennage des églises 2023
- 7) Aide financière attribuée dans le cadre du programme départemental « Eco Pass – Propriétaire en Vendée » - actualisation des critères
- 8) Convention de superposition d'affectation du domaine public concernant la retenue du Graon avec Vendée Eau
- 9) Division parcellaire en vue de construire – parcelle cadastrée 277 E 1278 - Le Pinier
- 10) Acquisition de la parcelle cadastrée 270 B 698
- 11) Acquisition des parcelles cadastrées 277 D 0054 et 277 AC 212
- 12) Tirage au sort des jurés d'assises 2024
- 13) Questions diverses

**1) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 03 avril 2023**

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 03 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

**2) Attribution du marché de travaux d'aménagement du secteur école / rue du Choselier**

Pour rappel, le conseil municipal a validé, par délibération du 21 novembre 2022, l'avant-projet définitif d'aménagement du secteur école / rue du Choselier.

La consultation, définie selon la procédure adaptée, a été lancée par une mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur de la commune (<https://www.marches-securises.fr>), le 21 mars 2023 et une parution dans un journal d'annonce légale (Ouest France) le 25 mars 2023.

Quatre entreprises (COLAS France - Etablissement Les Sables d'Olonne, SARL ATPR, SAS EIFFAGE ROUTE SUD OUEST et SAS CHARIER RTU LA ROCHE SUR YON) ont remis une offre et celles-ci ont été examinées.

Suite à l'analyse du maître d'œuvre, le candidat arrivant en tête du classement est le suivant : COLAS France – Etablissement Les Sables d'Olonne, pour un montant de 167 875.05 € HT avec option enrobé pour l'intégralité de la rue du Choselier.

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la procédure de mise en concurrence lancée le 21 mars 2023 selon le mode adapté,

**Vu** le Rapport d'analyse des offres,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,** le Conseil Municipal :

**Autorise** Monsieur le Maire à conclure le marché correspondant avec l'entreprise COLAS France – Etablissement Les Sables d'Olonne et à signer l'acte d'engagement ;

**Précise** que les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget investissement de la commune, opération 231, compte 2151.

Il est précisé que le marché n'inclut pas le projet de toilettes publiques. Afin de ne pas retarder le chantier, l'esquisse réalisée par Madame BERNARD, architecte, est présentée au conseil municipal qui doit se prononcer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le projet présenté.

### **3) Financement de l'aménagement secteur école / rue du Choselier**

Pour faire suite à l'attribution du marché de travaux d'aménagement du secteur école / rue du Choselier, il convient de mettre à jour le tableau de financement du projet afin de permettre le dépôt des dossiers de demandes de subvention.

Objet	Dépenses		Recettes
	H.T.	T.T.C.	
Montant prévisionnel des travaux - aménagement	167 875.05 €	201 450.06 €	
Montant prévisionnel des travaux – toilettes publiques	50 675.25 €	60 810.30 €	
Maîtrise d'œuvre	13 464.99 €	16 157.98 €	
CONSEIL DEPARTEMENTAL – Etudes (50% du HT)			6 732.50 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL – Travaux (20% du HT – plafonné à 40 000€)			40 000.00 €
VENDEE GRAND LITTORAL			50 000.00 €
AMENDES DE POLICE			10 000.00 €
FCTVA (16.404 %)			45 671.74 €
Autofinancement			126 014.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>232 015.29 €</b>	<b>278 418.34 €</b>	<b>278 418.34 €</b>

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,** le Conseil Municipal :

**Adopte** le plan de financement ci-dessus ;

**Précise que** les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget communal ;

**Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subvention.